

Constitution du C.R.A.C.C. Ile-de-France

(Comité régional d'action pour la culture et la connaissance en Ile-de-France)

A l'issue d'une réunion « constituante », les acteurs culturels de la région Ile-de-France ont créé un comité régional d'action pour la culture et la connaissance le 27 novembre 2009.

Ce comité est formé d'organisations professionnelles et syndicales, de réseaux et de collectifs qui agissent et travaillent en Ile-de-France dans les secteurs du spectacle vivant et de la création, de la lecture publique, des arts plastiques, des musées, des structures ou associations patrimoniales, du cinéma et de l'audiovisuel, de l'administration culturelle et du secteur de la recherche et de l'université...

Ce comité, par la diversité de ses membres, représente l'ensemble des métiers de l'art, de la culture et de la connaissance : artistes, techniciens, personnels administratifs, cadres territoriaux etc...

Ce comité revendique l'application d'un droit fondamental de la Constitution et de la Charte de l'UNESCO sur la diversité culturelle: l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance !

Ce comité constate que :

- le fossé se creuse entre le dessein initial des politiques publiques de la culture et la régression des moyens alloués ;
- la décentralisation culturelle a été un formidable levier de développement culturel et artistique qui a suscité un besoin et un désir croissants de culture et de connaissance ;
- grâce à un travail quotidien et constant sur le terrain, le public est toujours plus nombreux à fréquenter les théâtres, les opéras, les salles de concerts, les salles de musiques actuelles, les festivals, les spectacles de rue, les cinémas, les musées, les bibliothèques, les conservatoires, les universités populaires... ; cette dynamique prouve la nécessité d'un soutien accru à de multiples initiatives sur les territoires, en direction des populations socialement et culturellement exclues ;
- créatrice de richesses immatérielles, de « bien être » et de lien social, la culture est aussi un levier de développement économique, comme l'a démontré l'annulation des festivals en 2003 ;
- la culture, comme la recherche, sont des secteurs porteurs d'avenir et innovants, y compris en matière sociale.

Mais, aujourd'hui, le comité régional d'action pour la culture et la connaissance en Ile-de-France affirme qu'il y a urgence !

- Urgence à dénoncer la destruction organisée du service public par des réformes rétrogrades, dont la révision générale des politiques publiques, qui n'ont d'autre but que de laisser toute la place aux secteurs privés et marchands.
- Urgence à mettre un frein à la paupérisation et à la précarisation grandissante des artistes, des techniciens, des chercheurs et de tous les autres personnels de ces secteurs, dans un contexte de fragilisation généralisée.
- Urgence à interpeller les élus et les responsables politiques sur la réforme des Collectivités Territoriales, dont les conséquences pourraient s'avérer désastreuses pour la création artistique, les projets et actions culturels et éducatifs, l'emploi, les

services sociaux, et tout ce qui développe et favorise le lien social et l'émancipation des personnes !

- Urgence à obtenir le respect des droits sociaux, à stopper le démantèlement de l'assurance chômage et des régimes spécifiques aux secteurs de l'art, de la culture et de la connaissance et à imposer que toute négociation ait lieu avec l'ensemble des concernés !
- Urgence à obtenir une loi d'orientation et de programmation pour inscrire la place de l'art, de la culture et de la connaissance dans notre société !
- Urgence à respecter la liberté d'expression, de recherche et de création de plus en plus menacée !

Le comité régional d'action pour la culture et la connaissance en Ile-de-France va rédiger un cahier de doléances et constituer une plateforme revendicative commune à tous ses membres. En associant les publics, il engagera des actions pour la faire aboutir.

Dans les semaines à venir, et notamment à l'occasion de la campagne pour les élections régionales, ce comité interpellera les mouvements et partis politiques, les parlementaires, les représentants en région des ministères de la Culture et de la communication, du Travail et de l'Emploi, de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur la mise en place d'une véritable concertation et d'une réflexion à long terme, pour l'avenir de l'art, de la culture et de la connaissance.

LES SIGNATAIRES :

- *Actes – If*
- Association des Bibliothécaires de France - ABF-GIF
- Association de Directeurs des Affaires Culturelles d'Ile-de-France - ASDAC Ile de France
- Confédération générale du travail - CGT Culture
- Coordination des intermittents et précaires d'Ile de France – CIP-IDF
- Fédération de la Culture Communication Spectacle CFE-CGC et les syndicats CFE-CGC : SNACOPVA (artistes et Chefs d'orchestre de variétés et Arrangeurs), SNAPS (artistes et professions du Spectacle), SNELD (Editions et Culture), SNCAMTC (cinématographie), syndicat CFE-CGC France Télécom Orange
- Fédération des Arts de la Rue
- Fédération des professionnels du secteur de l'art contemporain - CIPAC
- Fédération MEDIAS 2000 CFE-CGC (Médias et Audiovisuel)
- Fédération nationale des écomusées et des musées de société – FEMS
- RIF - IdF
- Sauvons la Recherche

- Sauvons l'Université
- Syndicat du Cirque de Création - SCC
- Syndicat français des artistes interprètes - SFA
- Syndicat national des artistes musiciens de France - SNAM- CGT
- Syndicat national des arts vivants - SYNAVI
- Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles - SYNDEAC
- Syndicat national des musiciens - SNM- FO
- Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de musiques actuelles - SMA
- Syndicat national des scènes publiques – SNSP
- Syndicat des Producteurs indépendants - SPI
- Union fédérale d'intervention des structures culturelles - UFISC